

Ecole supérieure d'ingénieurs des  
travaux de la construction de Cachan

Académie de Créteil

Données Certifiées CTI

Campagne 2016

## DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de **rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation**.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an, le tableau de données ci-dessous pour être publié sur le site Internet de l'école et communiqué à la CTI qui le publie également sur son site [www.cti-commission.fr](http://www.cti-commission.fr). Toutes les fiches, pour chaque année, devront être jointes aux dossiers des écoles lors du renouvellement de leurs accréditations.

L'aide au remplissage du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Chaque année, la date limite de la campagne d'accréditation en cours pour actualiser les informations est le **15 juin 2016**. Néanmoins, les écoles concernées par une habilitation CTI doivent actualiser la fiche de données avant le dépôt de leur dossier et l'y joindre impérativement, ainsi que les précédentes.

Pendant les trois premières années de la procédure, une réouverture du portail pour corriger les erreurs factuelles ou finaliser les saisies incomplètes a eu lieu en septembre. La phase de rodage de la procédure étant terminée, cette réouverture n'aura plus lieu à partir de 2016 inclus.

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des items 1.17 & l'ensemble des items du chapitre II.1 sont obligatoires à la validation du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies dans la fiche d'information. **Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables** (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

**Pour nous signaler d'éventuelles erreurs, et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle qualité à l'adresse suivante : [julie.nolland@cti-commission.fr](mailto:julie.nolland@cti-commission.fr) ou par téléphone au 00 33 1 45 02 84 82)**

### ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2014-2015**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2015-2016**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2016**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2015** ou année universitaire **2014-2015**

# I ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔMES D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	<b>Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan</b>						
I.2	Nom de marque							
I.3	Nom / Sigle / Appellation	<b>ESITC Cachan</b>						
I.4	Date de création de l'école actuelle	<b>1997-06-03</b>						
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	<b>Ecole Supérieure des Travaux de la Construction créée le 11/05/1992 Ecole Supérieure des Travaux Publics de Cachan créée le 09/08/1993</b>						
I.6	Statut juridique							
I.7	Adresse 1	<b>28 avenue du Président Wilson</b>						
I.8	Adresse 2							
I.9	Code postal	<b>94230</b>						
I.10	Nom du directeur	<b>Monsieur Olivier AUCOUTURIER</b>						
I.11	Ville	<b>CACHAN</b>						
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	<b>01 49 08 07 90</b>						
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	<b>secretariat@esitc-cachan.fr</b>						
I.14	Site internet de l'école	<b>http://www.esitc-cachan.fr</b>						
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	<b>Label EESPIG</b>						
I.16	École publique ou privée	<b>Privé</b>						
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	<b>Formation d'Ingénieur</b>	<b>Sous statut étudiant</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>		
				<b>236</b>	<b>38</b>	<b>274</b>		
				<b>Sous statut apprenti</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>45</b>	
					<b>Stagiaire de formation continue</b>			
						<b>Masters</b>		
<b>Formations d'établissement (Mastères spécialisés...)</b>								
I.18	Nombre d'"équivalents service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	<b>16.30</b>						
I.19	Nombre d'"équivalent service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	<b>0.70</b>						
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école	<b>17.00</b>						
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	<b>0.00</b>						
I.22	Nombre d'HDR	<b>1.00</b>						
I.23	Nombre de titulaires d'un doctorat	<b>8.00</b>						

I.24	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école (hors fonctions support)	<b>7.00</b>
I.25	Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école	<b>0</b>
I.26	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements (euros)	<b>2467543.00</b>

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.27	Nom Etablissement	
I.28	Statut juridique	
I.29	Adresse1	
I.30	Adresse2	
I.31	Code postal	

## II INFORMATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCREDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1 Information générale des formations

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan</b>					
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	<b>8</b>					
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais (utiliser la terminologie de l'OCDE)	<b>10</b> Indiquez le libellé complet si "autres" sélectionné:					
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Engineering Master Degree in <b>Civil Engineering Diploma</b>					
		<b>Mot clé 1</b>	<b>Constructions dans le BTP</b>				
		<b>Mot clé 2</b>	<b>Travaux dans le BTP</b>				
		<b>Mot clé 3</b>	<b>Routes et Ouvrages d'Art</b>				
		<b>Mot clé 4</b>	<b>Bâtiment</b>				
		<b>Mot clé 5</b>	<b>Bureau d'Etudes Techniques</b>				
		<b>Mot clé 6</b>	<b>Création d'entreprises</b>				
		<b>Mot clé 7</b>	<b>Immobilier</b>				
		<b>Mot clé 8</b>					
		<b>Mot clé 9</b>					
		<b>Mot clé 10</b>					
II.1.5	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	<b>28 Avenue du Président Wilson 94230 CACHAN</b>					
II.1.6	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	<b>Former des ingénieurs pour le BTP</b>					
II.1.7	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	<b>Grade de Master</b>					
II.1.8	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>					
II.1.9	Durée accréditation CTI	<b>6 an(s)</b>					
II.1.10	Dernière rentrée universitaire accréditée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2018</b>					
II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>		<b>TOEIC</b>			
		<b>Niveau requis</b>		<b>B2</b>			
II.1.12	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		<b>Formation Scient. et Tech.</b>	<b>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</b>	<b>Anglais</b>	<b>Autre(s) Langue(s)</b>	<b>Sport</b>
		<b>Heures encadrées par élève</b>	<b>2638</b>	<b>518</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>0</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>					
II.1.13	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	<b>5964.00</b>					
II.1.14	Formation labellisée EURACE	<b>Oui</b>					
II.1.15	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>					
II.1.16	Durée accréditation CTI	<b>6 an(s)</b>					
II.1.17	Dernière rentrée universitaire accréditée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2018</b>					
II.1.18	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>		<b>TOIEC</b>			
		<b>Niveau requis</b>		<b>B2</b>			

			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.19	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>	<b>1086</b>	<b>310</b>	<b>92</b>	<b>92</b>	<b>0</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>					
II.1.20	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	<b>0.00</b>					
II.1.21	Formation labellisée EURACE	<b>Oui</b>					

## II.2 Nombre de diplômes d'ingénieur délivrés

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'étudiant			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.1	Statut étudiant	(hors année de spécialisation) (1)	30	5	35
		(en année de spécialisation) (1)	0	0	0
	Statut apprenti	(hors année de spécialisation) (1)	13	0	13
		(en année de spécialisation) (1)	0	0	0
	Stagiaire formation continue	(hors année de spécialisation) (1)	0	0	0
		(en année de spécialisation) (1)	0	0	0
	VAE (2)		0	0	0
	Total		43	5	48
	Dont étrangers (3)		1	1	2
Dont contrat de professionnalisation (4)		0	0	0	

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'apprenti			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.2	Statut étudiant	(hors année de spécialisation) (1)	0		
		(en année de spécialisation) (1)	0		
	Statut apprenti	(hors année de spécialisation) (1)			
		(en année de spécialisation) (1)			
	Stagiaire formation continue	(hors année de spécialisation) (1)			
		(en année de spécialisation) (1)			
	VAE (2)				
	Total				
	Dont étrangers (3)				
Dont contrat de professionnalisation (4)					

(1) le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus

(2) VAE : validation des acquis de l'expérience

(3) la notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

(4) il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

### III ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	2
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	1
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	0
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	0
III.5	Nombre d'unités de recherche évalués par le HCERES dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du HCERES de ces unités de recherche	<a href="http://www.hceres.fr">www.hceres.fr</a> Vague E

## IV DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR (DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE), TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique des intégrés		bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
									Nombre d'intégrés	Hommes	36	
Femmes	7	1	3	1	4					16		
Total	43	5	8	6	20			1		83		

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors français)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Femmes	15	1						16
	Total	82	1						83

### Pour le recrutement au niveau bac

IV.3	mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
			Hommes	1	13	
	Femmes	2	1	2	3	
	Total	3	14	19	12	

### Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

IV.4	Recrutement sur concours CPGE	Nom du concours ou du dispositif							
		Nombre de places offertes							
		Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif							
IV.5	Autres recrutements		DUT	BTS	L2	L3	M1	Cursus Etrangers	
		Nombre de candidats	83	55	64	14		1	
		Nombre d'entrés	11	6	17			1	

### Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.6	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		73.00	18.00	9.00

IV.7	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>95.00</b>	<b>5.00</b>	<b>0.00</b>
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			<b>5.00</b>
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			<b>3.10</b>

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans ( deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.

## V OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Boursiers

V.1	Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française quel qu'en soit le taux	7
V.2	Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française)	9

### Handicap

		Hommes	Femmes	Total
V.3	Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	0	0	0

### Soutien aux élèves

V.4	Existe t'il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
		Oui	Non

### Place des valeurs sociales dans la formation

		Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel
V.5	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	Non
V.6	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	Non
V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	Non

Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

V.8	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	1
-----	-------------------------------------------------------------------------------------------	---

## VI INNOVATION – VALORISATION

VI.1	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation	<b>Oui</b>
VI.2	Il existe un incubateur lié à l'école	<b>Non</b>
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	<b>Non</b>
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

## VII RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	<b>16 / 24</b>
VII.2	Temps moyen d'exposition par étudiant (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, aux heures assurées par les professionnels de l'entreprise	<b>859.00</b>
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	<b>518.00</b>
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires <b>en entreprise</b>	<b>44.00</b>
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	<b>0.00</b>

## VIII L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGENIEUR

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

VIII.1	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			<b>5</b>
Femmes			<b>0</b>	
Total			<b>5</b>	

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	<b>43</b>		
Femmes	<b>5</b>		
Total	<b>48</b>		

### Élèves étrangers en échange académique

VIII.2	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
Femmes				<b>1</b>
Total				<b>3</b>

### Doubles diplômés

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3	Afrique			
VIII.4	Amérique du Nord			
VIII.5	Amérique centrale et du sud			
VIII.6	Asie			
VIII.7	Europe			
VIII.8	Océanie			

## IX L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois :ajout. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête:ajout	47		
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	45		
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	21		
IX.4	Nombre de diplômés en CDI	44		
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2		
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	<b>Avec prime</b>	<b>Homme</b> 35000	<b>Femme</b> 33460
		<b>Sans prime</b>		
IX.7	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	<b>Avec prime</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
		<b>Sans prime</b>		
IX.8	Nombre de diplômés qui font une thèse	0		
IX.9	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)			
IX.10	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2		

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

IX.11	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	54	
IX.12	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	54	
IX.13	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	34	
IX.14	Nombre de diplômés en CDI	54	
IX.15	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	46	
IX.16	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	8	
IX.17	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	36500	
IX.18	Nombre de diplômés qui font une thèse	0	
IX.19	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.20	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	0	

## X VIE DE L'ÉTUDIANT – NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	<b>100</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	<b>Oui</b>
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>150</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Non</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	
X.8	Nombre d'adhérents à l'association des diplômés	<b>1053</b>
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>10</b>
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant	<b>Non</b>

### Particularités (20 lignes maximum)

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Olivier AUCOUTURIER**, directeur de l'école **ESITC de CACHAN**, certifie que les données ci dessus sont sincères.

Fait à **CACHAN**